

Recherches sociographiques



Commentaire

Benoît Lacroix

Volume 5, Number 1-2, 1964

Littérature et société canadiennes-françaises

Article abstract

Commentaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055219ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055219ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacroix, B. (1964). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 5(1-2), 70–74.
<https://doi.org/10.7202/055219ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1964

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

COMMENTAIRE

L'historien des littératures anciennes qui considère globalement la littérature canadienne-française est tout naturellement porté à formuler ses considérations au double plan de l'histoire des faits et de l'histoire de la littérature comparée.¹ C'est, tout à la fois, le défaut et l'avantage de l'histoire d'établir les faits, de les prendre pour ce qu'ils sont et de les juger tels qu'arrivés, tels que le document (écrit ou oral) les révèle. Bien entendu, il existe d'autres manières de considérer le fait littéraire : il y a la manière philologique ou grammaticale, la manière sociologique, la manière philosophique, théologique ; il y a même la manière politique. Celle de l'histoire, et qui ne peut être que la sienne, hélas ! a ceci de particulier et d'inévitable qu'elle s'efforce à prendre la réalité pour ce qu'elle est. *Res gesta, réalité telle qu'arrivée : Historia est narratio rei gestæ . . . ad instructionem posteritatis.*²

I

Or, au plan strict des faits, avant toute considération idéologique, avant toute réflexion, l'historien constate qu'il existe ici une littérature canadienne-française qui n'est ni celle de France, ni celle de Belgique, ni celle des Antilles :³ littérature originale, autochtone, quoi ! On pourra se permettre toutes les sévérités sur la qualité de ce fait, l'historien, lui, constate et vérifie. Voici un fait littéraire global, avec textes, lieu, milieu et dates ; ici existe une littérature inexplicable sans ce milieu et sans sa réalité. Même, on pourrait parler d'un fait très original, qu'on rencontrerait difficilement ailleurs : une minorité crée avec ardeur et générosité. Que disparaisse un jour de l'histoire politique et économique (on disparaît plus facilement de l'histoire politique et économique que de l'histoire littéraire) la réalité canadienne-française, sa littérature restera, au moins comme objet d'étude et phénomène culturel.

Ou plutôt, tout indique que nous sommes entrés dans l'histoire littéraire des peuples *for good*. Ceci, on peut le dire sans orgueil quand on voit l'essor dont jouissent présentement d'autres faits littéraires, d'autres expressions culturelles moins riches et surtout moins documentées que la nôtre. En effet, si nous comparons notre *fait* avec celui d'autres littératures locales d'expression française, celle de Suisse et celle des Antilles par exemple, notre littérature apparaît étonnamment vigoureuse, riche et diversifiée. Non pas du point de vue esthétique toujours, mais du point de vue engagement par rapport à la réalité qui est la nôtre. Le nombre de textes qui s'éditent ici ! Le nombre des revues passées, présentes et à venir ! Le chiffre des poèmes publiés ! Il faut en causer avec les éditeurs d'outre-mer pour s'en rendre compte.

¹ Ce commentaire veut mettre en relief le *fait global* des lettres canadiennes autant que la bibliographie qui accompagne le texte du professeur Wyczynski.

² Voir « Historia » dans *Thesaurus linguæ latinæ*, vol. VI, 3, fasc. XV, 2833-2840. L'avantage de cette définition est d'être celle de tous les historiens jusqu'au xvii^e siècle et de mettre en relief la fonction fondamentale de l'historiographe, qui est de *raconter le passé*. Une fois les faits établis, l'historien peut se permettre de juger, peser, raisonner.

³ Dans la perspective vérifiée par A. VIATTE, *Histoire littéraire de l'Amérique française*, Paris, Québec, 1954.

Notre sévérité excessive et nos crises de mélancolie périodiques ne doivent pas nous faire oublier la réalité globale, d'autant plus que l'histoire des lettres à travers le monde raconte, à voix basse cette fois, qu'il existe beaucoup de littératures mortes, perdues et avortées.¹ La nôtre est bien vivante. L'étonnant est non seulement qu'elle le soit mais qu'elle soit issue de ce milieu d'incertitudes et de neige.

Et même ! On nous étudie ailleurs. On imprime certains de nos livres ailleurs, on les distribue ; on nous traduit. Certains de nos écrivains sont appelés à participer à des œuvres d'ensemble. Ce sont des faits, preuves d'une réalité débordante d'initiatives. Ici aussi, il semble que le culturel, le littéraire, sera une fois de plus et pour longtemps en avance sur l'économique et le politique.

Mais, je le répète, au nom même du bilan établi par notre collègue d'Ottawa, nous sommes entrés dans l'histoire : nous avons des textes d'ici, des écrivains d'ici, et des idées . . . d'ici et là. En histoire des faits, où coexistent fréquemment autant sinon plus d'incertitudes que de vérités, la certitude de notre existence est un bien à ne pas oublier. Il en faut si peu pour abolir une minorité.

À quelle date exactement le fait littéraire canadien-français s'est-il imposé à l'histoire universelle des lettres ? Je consulte la bibliographie du professeur Wyczynski : entre 1930 et 1963.² Ceci vaut pour notre littérature écrite. Si nous consultons notre littérature orale, nous en arriverions sans doute à des résultats encore plus rassurants et peut-être même à constater que nos contes folkloriques en particulier ont participé *avant la lettre* à la littérature universelle, et en bien des cas devancé la littérature écrite.

Au risque de simplifier, au risque même d'agacer ceux qui seraient, par vertu ou par faiblesse, allergiques aux idées générales et à la sociologie culturelle, voici deux critères, deux thèmes, qui, reliés l'un à l'autre, spécifient, à mon avis, le fait littéraire canadien-français.

En tout premier lieu, et tenant compte autant des textes du xvii^e siècle que d'après 1760, nos écrivains affirment un thème particulier qui par lui-même suffirait à créer une littérature : *la volonté acharnée d'être et de rester ce qu'on est*. Jusqu'au milieu du xviii^e siècle, ce thème s'exprime dans un langage de conquête, d'exploration et de description du pays et, depuis un siècle, par un souffle infaillible de *reconquista*. Telle est, historiquement, la réalité canadienne-française : *l'homme d'ici veut être ici, vivre ici, écrire d'ici*. Rien n'indique — sauf tristes exceptions — que cette volonté faiblisse un

¹ V. g., littératures punique, étrusque, celtique, gauloise, etc.

² Distinguons bien entre la réaction propre au Canadien français qui s'engage personnellement à l'intérieur d'un cadre d'histoire universelle, et la réaction de *l'autre*, qui n'est pas d'ici et qui ne reconnaîtra que *plus tard* le fait de nos lettres. Ainsi A. BUIES pouvait écrire dès 1875, dans *Les jeunes Barbares* (Québec, Imprimerie de l'Électeur, 109-110) : « Nous sommes entrés, à veille de l'âge mûr, dans une humanité nouvelle, et si rapidement changeante, et si étonnamment pressée d'arriver aux destins qu'elle entrevoit par le développement des sciences, que nous ne pouvons plus nous attarder dans les antiques conditions, dans les méthodes surannées et dans une croissance purement végétative . . . Eh bien ! Sachons entrer dans ces voies, et nous qui avons un passé d'héroïsme, sachons nous conquérir un avenir de liberté. » Or, nous ne trouvons à l'époque aucune réaction correspondante, de la part de l'étranger (européen, américain). Aujourd'hui, au contraire, l'Europe, l'Amérique constatent et enregistrent le fait littéraire canadien-français. On n'aura, pour s'en rendre compte, qu'à consulter les plus récentes histoires générales des littératures (v.g., édition de la Pléiade), les Dictionnaires des Lettres, etc. : c'est le phénomène, bien connu des historiens, de l'accélération de l'histoire qui s'applique à nous.

jour. Rien n'indique surtout que notre littérature soit dans son ensemble une littérature de vaincus. Au contraire ! Cette littérature française nord-américaine ressemble plutôt aux littératures conquérantes du Moyen Âge avec toutes les audaces naïves que cela comporte et les climats de croisades que nous savons.

En second lieu, notre littérature se distingue par un ton nettement apologétique, et ceci depuis ses origines. Ce ton apologétique, si regrettable ou si aimable puisse-t-il paraître, constitue par lui-même un fait historique. À nous il faut penser, de loin bien sûr, aux premières littératures chrétiennes grecque et latine. Celles-ci, de même, ont dû creuser leur chemin dans l'histoire. Il serait peut-être bon de souligner ici l'urgence de *situer* le fait littéraire canadien-français dans la perspective plus vaste des littératures d'Occident, si nous voulons, ainsi que nous y invite le professeur Wyczynski, le comprendre en tant que fait global.

II

Si, au nom de l'histoire littéraire comparée, nous nous demandions quelles sont les chances de durée de cette jeune littérature ? Pour abréger et aller droit au but, nous dirions encore au nom du passé des autres littératures — *historia magistra vitæ ! testis temporum !* — que cette littérature canadienne-française a au moins quatre chances de durée.

La première, sa première chance, la plus importante, majeure à tout égard, parce qu'elle la justifie et la définit dans le temps et dans l'espace, c'est qu'il existe une réalité canadienne-française, une réalité qui appelle une littérature. Comment la littérature exprime-t-elle cette réalité ? C'est un des objectifs du présent colloque de nous l'apprendre.

Que l'homme d'ici tente de répondre à des questions qui se posent ici voilà un fait culturel impressionnant. Quand écrivons-nous l'histoire de nos réponses, l'histoire des idées canadiennes-françaises ? Je l'ignore. Si cette histoire est écrite — elle le sera sûrement — comment apparaîtrons-nous devant l'histoire de la littérature comparée ? Comme des Latins, probablement, bons dialecticiens, un peu méridionaux, spiritualistes à nos heures, moralistes, mais peu métaphysiciens.

Une autre raison et chance de durée : le défi qui nous est offert par une littérature supérieure. La littérature française constitue, en effet, pour l'écrivain d'ici, un défi autant qu'un correctif. Ceci d'ailleurs s'exprime, dans nos critiques et nos conversations, par une extrême sévérité à l'égard des nôtres, par la nostalgie du chef-d'œuvre, l'impatience, la succession et la multiplication des *histoires de . . . des anthologies de la littérature*, de la poésie canadienne-française. Pourrions-nous enfin penser comme Pascal, causer comme Montaigne, ou rectifier notre style comme Camus ? Peu importe, l'important est que le défi soit là, que cette littérature extraordinaire, la littérature française, demeure un appel et une provocation. La parenté linguistique avec la France nous dit qu'il en sera longtemps ainsi. Tant mieux ! C'est un vieux racontar de la morale stoïcienne repris par Salluste, Cicéron et tant d'autres, et simplifié par Toynbee : *Ease is inimical to civilization*.¹ Le *challenge*, le défi de la supériorité française dans le domaine littéraire augmente les chances de notre littérature, et même nous promet

¹ *A Study of History*, Oxford, 1939, II, 31.

des œuvres de plus en plus parfaites parce que nous aurons dû lutter pour les écrire.

Troisième raison, difficile encore, troisième chance de durée, au plan de l'histoire de la littérature comparée : le fait que nous possédions une critique littéraire exigeante jusqu'à l'encombrement. Y a-t-il chez nous plus de critiques que d'écrivains véritables ? C'est possible. Mais c'est un fait que nous avons eu, que nous avons encore quelques bons critiques, critiques créateurs dont les textes sont déjà littérature. Qu'ils soient en minorité ? Mieux vaut. Ils sont sévères, ultra-sévères en général ? Ils accomplissent brutalement aujourd'hui ce qu'autrefois la disette du parchemin, le feu, la guerre, le pillage faisaient non moins brutalement : ils décident du sort des œuvres mineures. Au Canada, où l'industrie du papier est si florissante, il faut une critique littéraire sévère. On oblige ainsi les écrivains à donner plutôt qu'à recevoir : c'est rude mais salutaire.

Nous savons, en outre, que la critique littéraire est à une littérature ce que l'autobiographie est à son auteur : elle indique l'éveil de la conscience historique ; elle ne se trouve, en général, que dans les sociétés littéraires plus évoluées. Seule une société adulte peut en effet tolérer la critique. Les sociétés littéraires primitives se contentent plutôt de gentillesse polies et courtoises, ou de critiques descriptives, de résumés. La généalogie leur suffit. La critique créatrice manifeste, au contraire, une maturité littéraire. C'est à la fois un bon signe et une grande chance que nous ayons eu Buies, Asselin, Fournier, Dantin, et d'autres.

Une autre raison de durer mise en relief par l'exposé du professeur Wyczynski est la participation, d'abord timide mais de plus en plus accélérée, des Canadiens français à la littérature scientifique universelle. La création d'une littérature savante est capitale en histoire littéraire. Elle oriente et stabilise une tradition. Bien sûr, nous n'avons pas encore de véritable tradition d'érudition. Mais, quand même, nous comptons déjà quelques savants. Nous avons des revues même que j'appellerais savantes au sens académique du mot, qui se publient ici, qui tiennent le coup, plus lues souvent à l'étranger que chez nous.¹ Ces auteurs, ces revues, s'expriment face au monde et le monde les lit. Quand une littérature peut ainsi, dans une ou l'autre de ses sphères, s'élever à l'état de science, l'historien de la littérature comparée ne craint pas. Lorsqu'une religion s'élève à l'état de théologie, on dit que cette religion a des chances de durer ; ainsi en littérature, si nous parvenons à créer une tradition d'érudition littéraire, l'avenir des nôtres n'en sera que plus stable.

Bien entendu, la *littérature qui se fait*² a encore beaucoup trop à faire pour qu'on lui accorde tout de go un diplôme de survie. Même si une plus grande perfection dans la forme rassure, il reste qu'une littérature grandit et s'enrichit d'abord par la qualité de ses idées. *La vraie éloquence*, dirait

¹ Mentionnons, au hasard, la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, les *Archives de folklore*, les publications de l'Institut d'études médiévales (plusieurs collaborateurs canadiens-français), *Sciences ecclésiastiques*, les *Archives des lettres canadiennes*, *Recherches sociographiques*, etc. ; les publications nombreuses et régulières de l'Université d'Ottawa. Constatons, avec regret, que la plupart de ces textes d'érudition, ignorés ici, reçoivent fréquemment des éloges des publications étrangères.

² Voir : Gilles MARCOTTE, dont les sévérités parfois déroutantes s'accordent quand même avec un jugement critique d'ordinaire très noble, dans *Une littérature qui se fait* (Montréal, Éditions H M H, 1962).

Quintilien,¹ *réside dans l'âme*, et l'âme vit avant tout de l'idée. Aussi, la pauvreté de nos idées philosophiques et théologiques en général, la dévalorisation du sacré par des écrits spirituels sans virilité souvent,² l'absence d'une tradition d'écrits mystiques depuis deux siècles,³ le besoin de moraliser qui l'a remplacée, la crise des critères qui s'engage à peine en critique littéraire,⁴ les absences de textes critiques⁵ inquiètent, autant qu'inquiètent le désaccord actuel entre la littérature proprement dite et la langue orale populaire, l'engagement politique prématuré de plusieurs écrivains, et le retour au même ton apologétique autoritaire traditionnel — laïc cette fois — qui nous menace déjà.

Mais, quand même, l'œcuménisme littéraire et scientifique que manifeste cette rencontre de sociologues, d'écrivains et d'historiens, est de nature à rassurer. Nous sommes entrés dans l'histoire des littératures. Il existe un fait irréfutable et inévitable comme peut l'être tout passé : le *fait des lettres françaises* au Canada. Ceci arrive en Amérique anglaise du Nord, grâce à la ténacité et à la vigueur d'une minorité francophone en perpétuel état de défi et de riposte depuis son arrivée ici au XVI^e siècle.

Benoît LACROIX, O. P.

*Institut d'études médiévales,
Université de Montréal.*

¹ QUINTILIEN, *Institutiones oratoriae*, I, 30. *Éloquence* correspond ici à ce que nous appelons aujourd'hui *culture*.

² L'histoire de la littérature religieuse au Canada, ouverte par G. GOYAU (*Les origines religieuses du Canada*, Paris, 1934) reste à écrire, même si elle promet quelques déceptions à qui s'y risquera.

³ Changement radical depuis quelques années ; voir : *Convergences* (J. LEMOYNE), *L'engagement chrétien* (ROY), les écrits des PP. Angers, Gagnon, Robillard, etc. La fondation d'une revue comme *Communauté chrétienne* (1962) aurait été impensable même il y a dix ans.

⁴ Quelle différence déjà entre la préface trop optimiste du gentil M^{sr} C. ROY (*Histoire de la littérature canadienne*, Québec, 1918/30) et les propos du père A. VACHON (« L'univers du roman et l'ordre moral », *Relations*, 278, février 1964, 52-54, avec les numéros à suivre).

⁵ Le cas de Nelligan mis à part : édition critique de L. LACOURCIÈRE (Montréal, Fides, 1952) et étude savante de P. WYCZYNSKI (Éditions de l'Université d'Ottawa, 1960).